



RAPPORT DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU N° 2014/080-1

Conformément à l'EN 13501-1 (2007) + A1 (2013)

Notification par l'État Français auprès de la
Commission Européenne sous le n° NB 2401
Règlement (UE) n°305/2011

A la demande de : FORBO SARLINO SAS
63 rue Gosset
51055 REIMS
FRANCE

Nom du produit : MARMOLEUM MODAL – MARMOLEUM DUAL –
MARMOLEUM MODULAR – MARMOLEUM TILES –
MARMOLEUM DALLES – MARMOLEUM LAMES -
MARMOLEUM PLANKS

Description : Revêtement de sol résilient Linoléum (famille EN ISO 2011)
(description détaillée au paragraphe 2)

Date d'émission : 24/05/2017 (mise à jour)

*Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques des produits similaires.
Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.*

*La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 4 pages*

1. Introduction

Le présent rapport de classement définit le classement attribué au(x) produit(s) précité(s) conformément aux modes opératoires données dans la norme NF EN 13501-1 : Septembre 2007 + A1 (2013).

2. Détails du produit classé**2.1. Norme produit**

NF EN 14041 (2005) « Revêtement de sols résilients, textiles et stratifiés – Caractéristiques essentielles ».

2.2. Description du produit

Revêtement de sol résilient Linoléum (famille EN ISO 24011)

En format dalles de 25 cm x 25 cm , 33,3 cm x 33,3 cm , 25 cm x 50 cm, 50 cm x 50 cm , 50 cm x 75 cm.

En format lames de 25 cm x 75 cm , 25 cm x 100 cm.

Essai en pose collée (colle acrylique UZIN UZ 57 avec 300 g/m² de dépose) sur support panneau de particules de bois non ignifugé de masse volumique (680 ± 50) kg/m³ et d'épaisseur (20 ± 2) mm .

Couche d'usage : 100 % Linoléum

Masse surfacique totale nominale : 3000 g/m²

Épaisseur totale nominale : 2, 5 mm

3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui de ce classement**3.1. Rapports d'essai**

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	N° Rapport d'essai	Méthode d'essais
C.R.E.T.	FORBO SARLINO SAS 63 rue Gosset 51055 REIMS FRANCE	RL 2014/503	NF EN ISO 9239-1

3.2. Résultats d'essais

Classes de réaction au feu des revêtements de sol textiles, classés sans essais supplémentaires :

Méthode d'essai	Les revêtements « MARMOLEUM MODAL – MARMOLEUM DUAL – MARMOLEUM MODULAR – MARMOLEUM TILES – MARMOLEUM DALLES – MARMOLEUM LAMES – MARMOLEUM PLANKS » répondent aux exigences du tableau 3 de la norme EN 14041 (2004) et sont classés sans essais supplémentaires (CWFT).
NF EN ISO 11925-2	Classement E_{fl}

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Paramètres	Résultats
				Paramètres continus moyens
NF EN ISO 9239-1	MARMOLEUM MODAL – MARMOLEUM DUAL – MARMOLEUM MODULAR – MARMOLEUM TILES – MARMOLEUM DALLES – MARMOLEUM LAMES – MARMOLEUM PLANKS	3	Flux énergétique critique (kW/m ²)	5,6
			Production de fumées (% X min)	537,8

4. Classement et domaine d'application

4.1. Référence de classement

Le classement a été effectué conformément à la norme EN 13501-1 : 2007 + A1 (2013)

4.2. Classement

Comportement au feu		Production de fumée
C _f	-	s1

Classement : C_f – s1

4.3. Domaine d'application

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

- En pose collée sur support panneau de particules de bois non ignifugé de masse volumique $\geq 510 \text{ kg/m}^3$ et sur support fibres-ciment A2_f-s1 ou A1_f de masse volumique $\geq 1350 \text{ kg/m}^3$.

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

- Masse surfacique totale nominale : 3000 g/m²
- Épaisseur totale nominale : 2,5 mm

5. Limitations

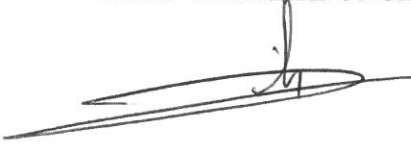
Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification de type du produit.

“Le classement attribué au produit dans le présent rapport est approprié pour une déclaration de conformité du fabricant dans le cadre d'une attestation de conformité du système 3 et pour le marquage CE dans le cadre de la Directive Produits de Construction.

Le fabricant a effectué une déclaration qui est archivée. Elle confirme que la conception du produit ne requiert aucun processus, aucune procédure, ni étape spécifique (pas d'ajout d'ignifuges, limitation des matières organiques, ni ajout de corps de remplissage) visant à améliorer la tenue au feu pour obtenir le classement atteint. Le fabricant a conclu, par conséquent, que l'attestation du système 3 est appropriée.

Le laboratoire d'essai n'a, par conséquent, joué aucun rôle dans l'échantillonnage du produit pour l'essai, bien qu'il conserve les références appropriées, fournies par le fabricant pour assurer la traçabilité des échantillons soumis à l'essai.”

Le Responsable des Essais
David VANDIERDONCK



Pour la SARL C.R.E.T.
Le Directeur Technique
Marc WELCOMME



Fin du rapport de classement